



Chères Consœurs, Chers Confrères,  
Mesdames, Messieurs,

L'aggravation de la situation sanitaire, a amené le gouvernement à prendre de nouvelles mesures tant sur le plan sanitaire que sur le plan économique.

Le reconfinement nous conduit une nouvelle fois à assumer avec encore plus de force et de professionnalisme notre rôle de conseil des entreprises dans ce contexte exceptionnel.

L'Ordre des Experts-Comptables des Pays de Loire reste mobilisé à vos côtés notamment en participant avec les pouvoirs publics, des administrations et des chambres consulaires aux différentes réunions départementales et régionales portant sur le suivi de l'activité économique. Sur ce point, n'hésitez pas à nous faire remonter toutes les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en place des nouvelles mesures annoncées.

Une mise à jour en temps réel de [notre site](#) sera effectuée des derniers éléments transmis par les services de l'Etat et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Le dispositif d'accompagnement gratuit pour les entreprises n'ayant pas d'expert-comptable via l'adresse mail : [sos.covid@ordec.fr](mailto:sos.covid@ordec.fr) est également réactivé.

Bien que le Conseil Régional de l'Ordre soit fermé au Public, une continuité de service est maintenue, l'ensemble des collaboratrices restant joignables par mail et par téléphone. Par ailleurs les commissions de travail se tiendront en visioconférence, l'instruction des dossiers étant de ce fait assurée.

Il convient de nous transmettre vos éléments par mail et cela afin d'éviter d'allonger les délais de traitement de vos demandes.

<b>Standard / Suivi MCTE</b>	Brigitte LORENTE	<a href="mailto:accueil@ordec.fr">accueil@ordec.fr</a> 02 41 25 35 45
<b>Secrétariat Général</b> / Direction Juridique /Chambre de discipline / Sentinelle APESA	Fabienne RACKI	<a href="mailto:fracki@ordec.fr">fracki@ordec.fr</a> 06 83 38 07 32
<b>Missions non régaliennes</b>		
Entreprise / Numérique / CIP / Sentinelle APESA	Pascaline BORDAGE	<a href="mailto:pbordage@ordec.fr">pbordage@ordec.fr</a> 06 38 33 42 15
Attractivité / secteur non marchand / site internet	Virginie IVILLARD	<a href="mailto:vivillard@ordec.fr">vivillard@ordec.fr</a> 06 31 71 28 44
<b>Missions régaliennes</b>		
Réglementation / Tableau / Répression Exercice illégal / Qualité – LAB / Déontologie – Litiges / Sentinelle APESA	Albane HUBERT	<a href="mailto:ahubert@ordec.fr">ahubert@ordec.fr</a> 06 31 71 29 04
	Secil DURMAZ KOKSAL	<a href="mailto:skoksal@ordec.fr">skoksal@ordec.fr</a>
<b>Suivi réglementaire du Stage</b> / Sentinelle APESA	Florence PERCEVAULT	<a href="mailto:fpercevault@ordec.fr">fpercevault@ordec.fr</a> 06 31 71 22 61
<b>Comptabilité / Suivi cotisation / Newsletter</b>	Stéphanie DEGAS	<a href="mailto:sdegas@ordec.fr">sdegas@ordec.fr</a> 06 31 71 24 79

Je profite de cette communication pour vous rappeler la tenue de notre **Assemblée Générale le 6 novembre prochain en visioconférence.**

Sachant pouvoir compter sur l'ensemble des professionnels de l'expertise comptable de notre région, je tenais à vous renouveler mes remerciements, ainsi que mon soutien dans cette période difficile.

Bien confraternellement,

*Jean-Paul MENAGER*

*Président*

*Ordre des Experts-Comptables des Pays de Loire*

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES   
Région Pays de Loire

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE  
VENDREDI 6 NOVEMBRE À 10H



## A PROPOS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DES PAYS DE LOIRE

Garant du respect de la déontologie des Experts-Comptables des départements d'Indre-et-Loire (37), de la Loire-Atlantique (44), de Maine-et-Loire (49), de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72), l'Ordre a également pour rôle de représenter la profession et d'assurer la défense de ses intérêts.

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES   
Région Pays de Loire



[paysdeloire.experts-comptables.fr](http://paysdeloire.experts-comptables.fr)